

Édito - 2 -
Vie municipale - 3 à 5
Communauté de
communes - 6
Vie du village - 7 à 17
Vie sociale - 18
Agenda - 19
Infos pratiques - 20



Reillanne

Bulletin d'info municipal



Italiens et Français unis dans le jumelage à Rocca



Frédérique Favre et Sylviane Gentil à Paraloup



Concert d'Indiana et Véronique à Roccasparvera



Chères Reillannaises, Chers Reillannais



Le 13 septembre 2015, la liste que je conduisais aux élections municipales "Vivre Reillanne Ensemble" a été élue sur la base d'un programme clairement affirmé : "solidaire, citoyen et écologiste".

Depuis cette date, j'ai l'honneur d'être la maire de ce village et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Malgré les contraintes imposées, notamment par l'État, en termes de moyens financiers nous nous sommes attachés à mettre en œuvre les objectifs définis dans notre programme.

Depuis sa mise en application en 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République), révisé à la baisse l'autonomie des municipalités. Les conséquences pour les communes comme pour leurs habitants sont importantes. Nous avons déjà perdu, depuis quelques années, la compétence voirie, puis celles des ordures ménagères et de la déchetterie, récemment c'est la compétence tourisme et la gestion de l'O.T. (office de tourisme) qui ont été transférées à la communauté de communes. Tout dernièrement la compétence des transports scolaires, jusque-là dévolue au conseil départemental, a été transférée à la Région (encore la loi NOTRe !). Alors qu'au début de notre mandat, nous avions instauré la gratuité de ces transports, première mesure forte de notre mandature ; le transfert de cette compétence impose aux familles, dès la prochaine rentrée, une dépense supplémentaire de 55 € à 110 € par enfant.

Les municipalités n'ont été informées que très récemment de cette mesure pilotée par la Région et qui annule de fait les dispositifs de gratuité précédemment adoptés en accord avec le CD04 (conseil départemental 04).

J'aurais l'occasion avec les élus de Reillanne de revenir sur cette tarification parfaitement injuste et de soutenir vos actions auprès des conseillers régionaux (voir la lettre ouverte au conseiller régional page ci-contre)

Vous trouverez en pages centrales de ce bulletin le bilan de notre mandat à ce jour.

L'équipe rédactionnelle a souhaité reprendre point par point les engagements que notre équipe avait proposés et rendre compte de nos réalisations.

Vous le constaterez, la plupart des mesures de notre programme ont été réalisées ou sont déjà engagées. Ainsi le logement social se décline sur la base de

plusieurs projets en cours que nous menons de front dans la réhabilitation de l'ancien et dans la construction du neuf (logement du CCAS, stratégie foncière, Éco Quartier).

La maîtrise du budget communal nous a conduit à mener une réflexion sur nos capacités

d'autofinancement. Il est rapidement apparu indispensable de nous donner des marges de manœuvres budgétaires pour garantir à l'avenir le développement du village. Il fallait notamment se donner les moyens de vous faciliter l'accès à des logements mieux isolés et aux loyers maîtrisés.

J'ai demandé à la commission des finances, composée d'élus, d'anciens élus des précédentes mandatures et de citoyens, de faire des propositions que notre conseil municipal a mis en œuvre à l'unanimité (désendettement par le rachat d'emprunts sans pénalités de remboursements anticipés).

Nous avons voulu la même démarche concernant notre ressource en eau. Il est en effet apparu indispensable de pérenniser et de sécuriser les capacités de notre forage de La Fare, d'améliorer le rendement du réseau et enfin de mener une réflexion sur la consommation et la tarification de l'eau. La commission de l'eau, par l'implication des élus et des citoyens a permis d'atteindre ces objectifs. Ainsi, un nouveau forage en cours de finition sécurise la ressource dès cette année. En 2018 nos efforts ont été récompensés par un taux de rendement record de 83%. Une nouvelle tarification permettra dès 2020 une diminution des factures pour les premiers m3 consommés et incitera à l'économie de la ressource durant l'été.

Ces exemples illustrent bien que les Reillannais peuvent être les acteurs de leur vie et de la vie de leur village, ensemble, au-delà de nos différences, pour le bien commun.

Mais à mon sens et ce dont notre équipe est le plus fier, c'est d'avoir permis aux Reillannai(e)s de retrouver l'envie de faire, de créer et de vivre ensemble dans ce village fort de son histoire.

Demain, je souhaite poursuivre ce que nous avons engagé avec vous. Poursuivre ce qui nous a toujours animé, l'intérêt commun, l'intérêt de Reillanne.

*Claire Dufour
maire de Reillanne*



TRANSPORTS SCOLAIRES : LETTRE OUVERTE À D. GÉHANT ET R. MUSELIER

Messieurs,

Suite au transfert à la Région de la compétence des transports scolaires, notre municipalité a très récemment été informée (fin juin ou tout début juillet), de l'adoption par la Région SUD d'un dispositif englobant l'offre de transports scolaires dans un « pass » dénommé « carte ZOU ».

Avec cette formule ceux-ci sont donc englobés dans un tarif unique de 110 € permettant l'utilisation en illimité, par les enfants en âge scolaire, des autobus et des trains.

Le principe de cette carte paraît plutôt sympathique, surtout si l'on habite dans une grande agglomération où l'offre de transports est suffisamment étoffée.

Pour des régions rurales comme les nôtres ce dispositif appelle de la part des élus locaux que nous sommes un certain nombre d'observations :

Première observation :

Antérieurement au glissement de compétence cité plus haut, le transport scolaire était dévolu au conseil départemental. Pour notre part, à Reillanne dès 2016, nous avons mis en place la gratuité de ce service en accord avec le CD04 et avec le concours de la Communauté de communes de Haute-Provence. La Région Sud, en assumant désormais la responsabilité du transport scolaire, annule de fait le principe de cette gratuité à laquelle les reillannais sont très attachés.

Deuxième observation :

Les habitants des zones rurales utilisent peu les transports en commun.

La plupart du temps les dessertes sont bien moins fréquentes qu'en agglomérations, peu ou pas adaptées aux horaires de travail. La gare la plus proche est à 20 km de Reillanne.

Le transport scolaire par contre est largement plébiscité par les familles qui y voient une commodité évidente dans l'organisation du quotidien.

C'est pour cette raison que notre municipalité avait, à l'instar de bien d'autres, pris l'engagement de la gratuité de ce service.

Troisième observation :

La décision de mise en place du dispositif « Pass ZOU » intégrant le transport scolaire a été annoncée très tardivement tant aux usagers qu'aux élus locaux. Difficile aux premiers d'accepter une mesure qui porte un coup sensible à leur pouvoir d'achat et sape l'addition déjà lourde des frais de rentrée scolaire.

Même avec le quotient familial qui réduit de 50% le montant du pass par enfant, les familles nombreuses ne vous disent pas merci.

Difficile aussi aux seconds d'imaginer une solution pour venir en aide aux familles avec un budget communal déjà contraint par la politique d'austérité qu'impose aux communes le pouvoir actuel.

Une austérité subie d'abord par nos concitoyens.

Environ 10% de la population du territoire a des revenus en dessous du seuil de pauvreté...

Une fois de plus les élus font le constat amer des dégâts qu'occasionne l'application de la loi NOTRe. En confiant la compétence « transport scolaires » à la Région nous constatons qu'elle confie les décisions à une assemblée trop éloignée des réalités concrètes de la ruralité.

En conclusion :

Les familles et les élus se retrouvent à Reillanne, sur le même constat :

En milieu rural le principe de ce « Pass ZOU » est une injustice inacceptable complètement inadaptée à nos territoires.

Les élus de Reillanne sont pleinement solidaires des familles qui refusent l'abandon de la gratuité des transports scolaires qu'elles considèrent, à juste raison, comme un recul social.

Les élus de Reillanne souhaitent vous rencontrer, avec une délégation de parents d'élèves, pour vous faire part du profond mécontentement de la population et pour envisager avec vous des solutions concrètes permettant le maintien de la gratuité des transports scolaires en milieu rural. Espérant pouvoir compter sur votre intérêt pour cette question d'élémentaire solidarité, nous vous prions messieurs d'agréer nos salutations distinguées.



Vie municipale

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 26 mars 2019

- Demande de remboursement anticipé d'un emprunt du crédit Agricole
- Demande de subvention au titre des amendes de police 2019 pour l'acquisition de deux radars pédagogiques à installer à l'entrée et à la sortie du village (devis 3 525.00 € HT)
- Approbation à l'unanimité des tarifs eau et assainissement applicables à compter du 1er mai 2019
- Demande d'aide financière au Conseil Départemental et à l'Agence de l'eau pour l'équipement et le raccordement du nouveau forage de la Fare à Reillanne (46 720.00 € soit 80 % du montant HT)
- Demande d'aide financière au Conseil départemental et à l'Agence de l'eau pour des travaux Monté du Caï (3 600.00 € soit 80 % du montant HT)
- Autorisation donnée au Maire pour signer la convention de mise à disposition de la déchetterie avec la CCHPPB
- Motion pour la reconnaissance par l'Etat Français de l'Etat de Palestine

Jeudi 16 avril 2019

- Vote des budgets commune et eau 2019
- Vote à l'unanimité des montants de subventions aux associations
- Permission de voirie accordée aux commerces de Reillanne
- Motion du Conseil Municipal de Reillanne pour la défense de l'hôpital de Banon
- Suppression d'un poste d'adjoint suite à la démission de Madame Louise Calais

Jeudi 16 mai 2019

- Demande de subvention FODAC 2019 pour la création des sanitaires de l'école et création d'une buanderie
- Approbation à l'unanimité du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2018 et de l'assainissement collectif 2018
- Considérant que ces services n'ont plus d'activité, décision est prise de supprimer la régie de recettes pour l'encaissement de la taxe de séjour ainsi que la régie de recettes pour la déchetterie
- Demande de subvention pour la création d'un habitat groupé sénior social et solidaire - contrat territorial 2019-2020

REILLANNE EST UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE....



Pour cela il est bon de rappeler quelques règles de vie simples :

- Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens et non par les employés communaux ; des sacs à dog sont mis à disposition dans le village (les contrevenants s'exposent à une amende de 35 €)

Lorsque les conteneurs d'un point de collecte sont pleins, ce qui arrive rarement, on ne laisse pas les déchets au sol ; soit on les dépose dans un autre point de collecte soit on les ramène à la maison...

- L'utilisation d'engins à moteur est règlementée

- par arrêté préfectoral : tondeuses, scie et banc de scie, taille-haie, motoculteur, perceuse, compresseur ... sont autorisés du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 19h

Avis aux bricoleurs et jardiniers du week-end : samedi : 9h à 12 h – 15h à 18h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

- Les propriétaires sont responsables de leurs chiens ; concernant les aboiements la législation s'applique aux propriétaires aussi bien de jour que de nuit, c'est-à-dire 24h sur 24 (article R1336-5 du Code de la Santé publique).





Vie municipale

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

En 2014 a débuté la révision du PLU de Reillanne. Au printemps 2016 notre équipe municipale en collaboration avec le cabinet d'urbanisme EURECAT a repris cette révision en intégrant les nouvelles législations en vigueur.

Trois ans après l'élaboration du PADD (1), nous avons travaillé sur le zonage en respectant les nouveaux schémas territoriaux. Cela impacte lourdement la surface des zones constructibles pour les recentrer autour des centres bourgs et combler les surfaces urbaines non bâties dites « dents creuses ». Les espaces dégagés redevenus agricoles, nous ont permis de redéfinir des unités paysagères à protéger. Nous avons rencontré les agriculteurs et toutes les personnes désireuses de présenter des projets d'urbanisme dans un avenir proche enfin nous avons revu et corrigé le règlement du PLU actuel.

La valse des décrets et des lois ALUR (2), NOTRe (3), ELAN (4) depuis 2014 compliquent à souhait le travail des urbanistes et des élus. Ainsi le SRADDET (5) dernier document dont le caractère obligatoire s'imposera à notre PLU dans le courant de l'été 2019. Ce document d'orientation définit des objectifs d'aménagement à l'échelon régional à moyen et long terme (2030-2050). La prise en compte du SRADDET dans l'élaboration du PLU

modifie et contraint encore plus la conception de ce dernier.

La loi ALUR qui prévoit le transfert des compétences des PLU aux intercommunalités (soit les futurs PLUi (6)) a été suspendue pour une durée non déterminée. On peut s'inquiéter après la mise en application du SRADDET de voir cette loi réactivée. Nos communes verront leur échapper alors toute autonomie de gestion de leur territoire. Pour Reillanne le projet du PLU doit être maintenant soumis aux Personnes Publiques Associées, Parc Naturel du Luberon, préfecture, Communauté de communes, communes avoisinantes, direction départementale territoriale. Cette démarche sera suivie de la réunion publique, de la concertation et du vote du PLU en conseil municipal. L'enquête publique et la finalisation devraient donc intervenir au cours du premier semestre 2020 si tout se déroule dans les temps.

1 : PADD : Programme d'Action et de Développement Durable.

2 : ALUR : pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové.

3 : NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

4 : ELAN : Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique.

5 : SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

6 : PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Isabelle Lafon

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Dans le cadre du PLU nous avons créé une commission « stationnement et circulation ». Le but est de recenser le nombre de places de stationnement dans le village et prévoir des emplacements réservés pour de futurs parkings. Cette commission composée d'élus et de citoyens a pris acte à travers les réunions de quartier des

différentes difficultés posées par la circulation et le stationnement. Les tâches étant réparties entre la communauté de communes (commande de panneaux, traçage au sol) et la commune pour les autres. Les premières améliorations seront effectuées pendant l'été.

FACTURES D'EAU

Beaucoup de citoyens se sont émus du montant de leur dernière facture d'eau ; quelques explications s'imposent. Jusqu'à présent nous recevions 2 factures : 1 avec l'abonnement + une avance sur consommation et une 2ème avec la consommation réelle de l'année écoulée.

A présent, la facture sera basée sur 2 relevés annuels (1er mai et 1er octobre) par la mise en

place des nouveaux tarifs saisonniers. Donc cette facture que vous venez de recevoir est une facture de transition qui s'applique de juillet 2018 à avril 2019 soit 10 mois de consommation. Ainsi, cette facture est la dernière basée sur l'ancienne tarification (1,63 € le m3). L'abonnement y est appliqué au prorata soit 2/3 d'une année (60 €).



LA DÉCHETTERIE ET ÎLOTS DE TRI

Un nouvel îlot de tri a été installé route de Carluca, à proximité du camping du Vallon des oiseaux. Le caisson réfrigéré situé à l'entrée de la déchetterie a été réparé. Il est en service depuis le 15 juillet.

VOIRIE

La Communauté de communes Haute Provence Pays de Banon (CCHPPB) a engagé des travaux de voirie avec l'entreprise Colas sur la place de la Libération, à l'entrée de Terres Blanches et sur les Hauts de Reillanne pour un montant de 65 000 €. En 2020, une opération similaire sera effectuée dans d'autres quartiers. Régulièrement la mairie passe commande d'enrobé à froid pour combler les trous sur la chaussée du village.



LE PONT BASCULE

Le pont bascule est à nouveau en service. Pour plus de renseignements et pour se procurer les cartes, vous devez contacter la communauté de communes qui en a la gestion (04 92 75 04 13).

CONTRE LA PRIVATISATION D'ADP (aéroports de Paris)

RÉFÉRENDUM !
au sujet des aéroports de Paris

Signez sur :
www.referendum.interieur.gouv.fr
(Munissez-vous d'une pièce d'identité.)

Qu'est-ce que le référendum d'initiative partagée ?

Le référendum d'initiative partagée est le dispositif prévu par l'article 11 de la Constitution depuis la révision constitutionnelle de 2008. Un référendum portant sur les domaines mentionnés à l'article 11 de la Constitution « peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales ».

Pour se concrétiser, le RIP contre la privatisation d'ADP doit être soutenu par 10 % du corps électoral, soit 4,7 millions d'électeurs.

Pour voter, plusieurs solutions sont possibles. Les électeurs qui souhaitent peuvent le faire depuis un ordinateur ou un smartphone, en se connectant au site www.referendum.interieur.gouv.fr. La procédure ouverte par le ministère de l'Intérieur n'a rien à voir avec les pétitions disponibles sur internet et que l'on peut remplir avec une simple adresse mail. Il s'agit d'une véritable démarche administrative et il vous faudra vous munir de vos cartes d'identité et d'électeur car les informations à remplir doivent être strictement les mêmes que sur les documents. Les électeurs ne disposant pas d'ordinateur propre pourront signer la pétition sur un des postes informatiques mis à disposition des citoyens dans la mairie de la plus grande commune de chaque canton en l'occurrence Reillanne.



vie du village

RÉUNION DU QUARTIER "LES BÉDAUCHES"

Madame la maire accompagnée de 7 élu(e)s accueillait 35 participants.

Claire Dufour, rappelle que c'est la 5^{ème} édition des réunions de quartier et que l'objectif est toujours de rencontrer les Reillannais sur leur lieu de vie, afin d'aborder tous les aspects de la politique municipale, du quotidien au plus général. La discussion s'engage. Des sujets divers sont abordés, pèle mèle :

- Entretien devant sa porte (désherbage).
- Dépôts et incivilités autour des conteneurs d'ordures ménagères : notre ASVP a adressé 25 avertissements depuis le début de l'année.
- La voirie est une compétence communautaire et Madame la maire apprécie que sur un budget global de 400 000 € pour 21 communes 65 000€ soient consacrés cette année à notre commune (somme qui sera reconduite pour 2020). Nos agents interviendront en complément sur les trous dans la chaussée.
- Pose d'un panneau « Stop » au croisement des Bédauches. La commission "stationnement et voirie" est informée. Pour pallier aux problèmes de déjections des chats et des chiens les sacs à dog sont de nouveau disponibles dans les distributeurs..

Autres sujets soulevés : bordures de stationnement aux conteneurs des ordures ménagères, lignes électriques et horaire d'extinction de l'éclairage, drainage caniveau face au cercle de famille en cas de forte pluie, peinture sur portes du cimetière, problème de la fibre..

Demande est faite concernant les formulaires administratifs (pièces d'identité); Claire Dufour informe que les services de la mairie seront bientôt formés et équipés pour délivrer ces documents.

Suite à des questions portant sur la fiscalité locale et la nouvelle tarification de l'eau, les adjoints Pierre Weber et Francis Marguerite apportent les précisions suivantes : si la municipalité n'a pas augmenté les impôts depuis le début de ce mandat, les bases fixées par l'Etat (bases locatives) ont été augmentées ce qui se traduit par une hausse sur la feuille d'impôt.

Concernant le prix de l'eau, la tarification saisonnière va rendre plus juste la facturation. De plus l'eau vitale et utile seront moins coûteuses. Isabelle Camus intervient sur l'élaboration et le travail effectués sur le PLU.

Suite à tous ces débats instructifs et conviviaux la soirée se termine autour d'un verre.

Une rencontre encore très agréable et appréciée.

HANKE

Combien d'enfants de Reillanne, au fil des ans, ont appris d'Hanke le sens du rythme, et l'art de frapper sur des percussions ? A combien de nos mômes a-t-elle enseigné les secrets du solfège ? Hanke aimait les enfants, elle avait la passion de la musique et de l'enseignement...

Par sa détermination et sa fantaisie, son sourire et son accent charmant, elle avait au fil des ans imprimé son style à notre École de Musique.

Un dimanche de juin dernier, Hanke est partie en laissant un vide immense...

Quelques jours plus tard, vous étiez un long cortège à l'accompagner pour son dernier voyage...

Les musiciens étaient venus en nombre pour une dernière aubade, Même la fanfare pleurait...





vie du village

VOYAGE À ROCCA : UNE EXPÉRIENCE INTENSE ET JOYEUSE

Le voyage en Italie des 14-15-16 juin 2019 a vu se concrétiser l'objectif que nous nous étions fixé depuis janvier dernier : faire découvrir le village de Roccasparvera à un grand nombre de Reillannais de tous âges.

Ainsi, vendredi 14 à 6 h du matin, nous étions plus de 70, âgés de 15 mois à plus de 80 ans en partance pour l'Italie ! Nous y avons vécu trois jours intenses, nos hôtes ayant prévu à notre intention un programme très soutenu !

Grâce à notre passage par la brasserie Anima, grande sœur de la Serpentine de Montjustin, la fabrication de la bière n'a plus de secret pour nous ! Puis la visite du fort de Vinadio, bien que tardive a enchanté les plus jeunes. Le lendemain, nous avons découvert le site de Paraloup, haut lieu de la résistance italienne, et nombreux sont ceux qui furent charmés par la personnalité et les propos de notre guide.



Nous avons ensuite pique-niqué dans les ruines du château de Roccasparvera.

Plaçant les échanges et le jumelage au cœur de leur démarche, les artistes reillannais qui étaient du voyage – Jean-Cri, Frédérique, Sylviane, Indiana, Véronique, Fanny – sont intervenus à diverses reprises tout au long du séjour avec de la comédie, du chant, de la danse, des acrobaties.



Le samedi soir, après un délicieux diner, Indiana Ameziane et Véronique Renard ont joué en première partie du concert des Raskas. Ce groupe occitan piémontais très dansant a mis tout le monde sur la piste. Nous espérons d'ailleurs les faire venir un jour à Reillanne pour vous les faire découvrir ! Le dimanche matin, les artisans et producteurs faisant partie du voyage ont participé à un petit marché artisanal. D'autres nous avaient confié leurs produits afin d'étoffer notre stand, et nos hôtes ont apprécié les talents et le savoir-faire de notre village.

Après la traditionnelle « polenta-saucisses », les photos et les adieux, nous avons rejoint nos bus. Au moment du départ, un groupe de musiciens nous a alors fait la surprise d'une magnifique sérénade ! Nous étions tous très touchés et émus par cette attention.

Ces belles journées à Roccasparvera ont pu avoir lieu à la suite de la proposition que nous avons exprimée en 2018 d'enrichir et de diversifier nos échanges avec Roccasparvera. Nos amis italiens nous ont pris au mot. Mettant à profit le programme européen « Across the Alps » destiné à la promotion des liens franco-italiens entre villages ruraux, ils ont obtenu des financements de l'Union Européenne.

C'est cette opportunité qui nous a permis de proposer ce voyage à des prix attractifs, particulièrement pour les familles. Ce programme comprenait également des temps de réflexion auxquels ont participé les élus et les représentants d'associations de nos deux villages. Les thèmes qui ont émergé de ces tables rondes concernent principalement les échanges sportifs, culturels et patrimoniaux.

Tout le monde est revenu enchanté, avec de la musique au cœur. Ce voyage a favorisé autant les rencontres avec des Italiens que les liens entre Reillannais eux-mêmes.

Forts de ce succès, nous projetons de continuer à inventer et à construire avec vous de nouvelles rencontres entre nos deux communes !

L'association du jumelage entre Roccasparvera et Reillanne

Le projet «EUROPE ACROSS THE ALPS»

Stratégie de valorisation participée de la valeur culturelle et européenne des petits villages»
a été financé par l'Union européenne dans le cadre du programme "L'Europe pour les citoyens"

Applicable au Volet 2, Mesure 2.1 – "Jumelage de villes"

Participation : le projet a permis de réunir 251 citoyens, dont 71 provenant de la ville de Reillanne (France), 180 de la ville de Roccasparvera (Italie). Le projet a impliqué en particulier administrateurs publics, artistes et représentants de la société civile.

Lieu/Dates: la rencontre a eu lieu à Roccasparvera (Italie) du 14/06/2019 au 16/06/2019

Description succincte:

La journée du 14/06/2019 a été consacrée aux visites guidées du village et des entreprises locales, pour découvrir les éléments d'intérêt locaux et les ressources culturelles et productives du territoire de Roccasparvera. Les visites ont été animées par des performances culturelles et artistiques des représentants de Reillanne, portant sur les thèmes du jumelage.

La journée du 15/06/2019 a été consacrée à un laboratoire de planification participée dédié aux administrateurs des deux municipalités, avec l'objectif de définir des critères partagés de développement intégré dans un cadre de valorisation des petits villages et de possibles projets communs. Les résultats du laboratoire ont été présentés pendant un forum dédié aux citoyens, visant à proposer des cas de succès liés à projets et activités développés dans les deux territoires. En outre, les citoyens ont participé à des visites guidées aux lieux d'intérêt historique et culturel locaux. Enfin, pendant la soirée a eu lieu un moment d'échange artistique et culturel avec événements, concerts et spectacles.

La journée du 16/06/2019 a été consacrée à un marché des produits d'excellence représentatifs des deux territoires et à spectacles et performances culturelles et artistiques.





5 années au service des Reillannais

« Nous sommes réunis par le désir de restaurer la sérénité, la solidarité et la démocratie pour notre commune. C'est sur cet engagement fort que nous nous sommes présentés à vos suffrages lors de l'élection municipale partielle de septembre 2015. A cette occasion vous nous avez témoigné votre confiance pour administrer notre village.

Aujourd'hui notre volonté reste plus que jamais de privilégier le vivre ensemble à Reillanne ! A l'heure du bilan de notre mandat, nous passons en revue ici les différents thèmes sur lesquels nous nous étions engagés.

Démocratie

Dès janvier 2016 nous avons souhaité installer de nouvelles commissions extra-municipales. Pour ce faire nous vous avons convié à un Forum de lancement auquel vous avez été nombreux à participer, témoignage de votre attachement à la démocratie locale.



Nous avons animé de nombreuses réunions publiques, sur la question de l'eau, sur le PLU, sur l'intercommunalité. Nous vous avons conviés à deux journées de réflexion dans le cadre d'un Forum de l'eau qui a rassemblé un nombreux public. Plus récemment il nous est apparu indispensable de nous rapprocher de vos lieux de vie et nous animons ainsi depuis près d'un an des réunions de quartiers qui connaissent une forte fréquentation.



Au fil du temps nous avons amélioré le contenu du bulletin municipal et nous enregistrons, parutions

après parutions, vos nombreux retours positifs.

Ecole

Dès la rentrée 2016, nous avons garanti la gratuité des transports scolaires. Ce principe a été adopté par de nombreuses autres communes. Dès septembre 2017, en application de la loi NOTRe, cette compétence échappait au conseil départemental ; son organisation relevant désormais du Conseil Régional qui en a délégué la gestion à la communauté de communes.

Attachés aux services publics de la commune nous avons maintenu la cuisine municipale, seule en mesure de garantir la qualité de notre Cantine scolaire.

Grâce à la compétence des personnels nous pouvons assurer 2 repas bio par mois. L'approvisionnement privilégie les produits bio et de proximité. Nous avons aussi veillé à la qualité des équipements de cette cuisine qui a été dotée d'un nouveau four courant 2017.

130 enfants sur les 165 élèves de notre école communale déjeunent quotidiennement à la cantine.



Sur la durée de notre mandat nous avons planifié différents travaux de rénovation.

Ainsi les classes sont rénovées par tranche, des portes et des fenêtres remplacées, des porte vélos ont été installés aux abords de l'école. Une tranche importante de réfection des sanitaires de l'école maternelle est en cours de réalisation et sera achevée pour la rentrée 2019. Elle sera complétée courant 2020 par la réalisation d'une nouvelle buanderie destinée à améliorer les conditions de travail des personnels de service.

Nous avons équipé la salle informatique de nouveaux ordinateurs dont l'acquisition était indispensable pour rénover un parc vieillissant.



5 années au service des Reillannais

Enfance - jeunesse

Après notre élection nous avons remis en route le projet d'un trottoir sécurisé menant au Pôle Enfance. Ce chantier avait un caractère d'urgence car cet itinéraire à risque est fréquemment emprunté par les enfants de l'école. Nous avons également finalisé le projet d'un City stade à proximité du centre aéré et l'avons complété avec une « aire de jeux » dédiée aux plus jeunes. L'animation du centre de loisirs a dû suivre l'évolution du temps scolaire avec le retour de la semaine de 4 jours entraînant une ouverture le mercredi.

Pendant la durée des vacances scolaires nous privilégions l'inscription à la journée. Afin de garantir aux Reillannais.es des tarifs maîtrisés et une continuité dans la qualité des prestations, nous avons passé convention avec un nouveau partenaire pour l'animation du centre de loisirs. Depuis le 1er janvier 2019 c'est donc l'association Léo Lagrange qui assure cette fonction.

Logement

Suite à la vente par les précédentes municipalités de logements communaux, le déficit en habitat social s'est encore creusé. Nous avons donc lancé deux projets de logements sociaux. L'un passe par la complète rénovation du bâtiment du CCAS (ancienne gendarmerie) avec plusieurs appartements s'intégrant dans un projet d'habitat seniors.

L'autre projet consiste dans la création d'un quartier durable sur un terrain nouvellement acquis par la commune à proximité de la montée du Caï. Cet ensemble permettra la création de 14 logements dont la réalisation sera confiée à un bailleur social. Ce nouveau quartier se fera dans le cadre d'une opération « public, privé ». Ce projet fera prochainement l'objet de plus amples informations et d'une communication à tous les Reillannais.es.

En fonction des besoins, nous effectuons la rénovation de certains logements communaux. Depuis 2016, 2 opérations d'études, stratégie foncière et logements insalubres, sont effectuées conjointement avec la communauté de communes

Solidarité

Dans le cadre des réunions du CCAS nous nous sommes attachés à assurer la confidentialité des dossiers personnels qui nous étaient soumis. Le respect de cette exigence a permis de restaurer la confiance lors des attributions d'aides.

Les colis de Noël, composés par l'équipe du CCAS, avec des produits locaux sont distribués par les enfants de l'école lors d'un goûter intergénérationnel. Les personnes de + de 65 ans peuvent choisir entre le colis, le repas et un bon d'achat dans les commerces de Reillanne.

Des bénévoles de l'équipe du CCAS assurent tous les 15 jours le transport des personnes bénéficiant d'aides pour leurs courses alimentaires à la Croix Rouge d'Apt.



A l'initiative de la commission vie sociale et solidaire nous avons créé une ressourcerie basée sur l'échange et la gratuité.

Après concertation avec le secteur paroissial du Largue nous avons créé dans le presbytère un logement d'urgence, dont la rénovation par un chantier de bénévoles, a permis depuis 4 ans de témoigner notre solidarité à l'égard de réfugiés.





5 années au service des Reillannais

Pour répondre à une demande croissante d'habitants de Reillanne confrontés à la précarité, nous accueillons dans un local voisin de la Ressourcerie les permanences hebdomadaires des Resto du Cœur et du Secours Populaire. Une commission extra-municipale dédiée a redéfini, courant 2018, les tarifs de l'eau qui sont applicables depuis le 1^{er} mai 2019. Parmi les priorités qui ont été retenues, une baisse tarifaire conséquente sur les 90 premiers m3 permettra en 2020, la diminution du montant des factures d'eau pour 75 % des abonnés.

Tissu associatif

Une des forces de Reillanne réside dans l'importance de son tissu associatif. Dans tous les domaines (sports, culture, loisirs, musique, création artistique, patrimoine, troisième âge, solidarité, écologie) pas moins de 30 associations, parmi lesquelles le Comité des Fêtes, ou le Jumelage animent la vie locale. Notre municipalité soutient cette dynamique en consacrant une part importante du budget communal (un peu plus de 30 000 €) aux subventions à nos associations.

Création d'un verger « le Poirier » sur terrain communal et du poulailler villageois « les poulettes reillannaises ».

Culture et patrimoine

Juste après notre élection l'École de musique faisait piètre figure. Elle avait évité la fermeture, programmée par la précédente municipalité, grâce à la mobilisation des Reillannais.es. En 2015, malgré les efforts méritoires de la très regrettée Hanke Haussler, il ne restait plus que 5 élèves. Aujourd'hui avec près de 40 inscrits aux différents cours, avec une offre d'enseignement élargie (chant choral, percussion, piano, guitare) avec un local dédié spécialement aménagé, notre Ecole de Musique offre l'attractivité que nous nous étions engagés à lui redonner.



La création artistique et la promotion de la culture font depuis longtemps partie de l'ADN de Reillanne. Nous l'avons bien compris, conscients qu'il s'agit d'une des grandes richesses de ce village. Nous avons apporté notre concours technique et matériel aux grands événements artistiques, festifs et conviviaux favorisant la création de liens forts entre les Reillannais.es. Les deux éditions du Grand bouillon en 2016 et 2018, le grand chapiteau de « Comme à la maison », le magnifique Festin Lyrique de Rue du Planet, le festival du Théâtre Mandin, les résidences d'artistes de la Casa Loba, le dynamisme de la Librairie Regain, notre Bibliothèque Municipale, les expositions des Amis des Arts, le parcours artistique, les déambulations-découvertes des Hors-Lits, les concerts, les soirées cinéma de La Strada, sans oublier la fête foraine, les vides greniers... On n'en finirait pas de citer les dizaines d'initiatives qui fleurissent avec bonheur tout au long de l'année, attirant un nombreux public et favorisant le rayonnement de notre village. La municipalité contribue à l'information en publiant tous les ans « Un été à Reillanne », notre agenda culturel pour ne rater aucun rendez-vous...



5 années au service des Reillannais

La préservation du patrimoine : Restauration des façades de l'église avec le concours de la Fondation du patrimoine.



Le lavoir en collaboration avec l'association de protection du patrimoine (ASPR) projet en cours.



Urbanisme

PLU et aménagement, commission stationnement (voir articles page 5).

Rénovation progressive de la voirie sur plusieurs années (compétence communauté de communes)

Eau

Une nouvelle tarification a été votée, un forage de sécurisation est en cours de réalisation, les réseaux de télésurveillance sont opérationnels et enfin, la relève des compteurs des particuliers sera améliorée.

Sports

Stade : l'accès a été maintenu aux scolaires, aux club de trail, d'athlétisme, associations sportives

et centre de loisirs.

Prêt du minibus pour les déplacements du FCCR, du tennis club, du ski club et du rando Reillanne.

Soutien au club de foot et rencontre jumelage.

La municipalité contribue à la rénovation du club-house au tennis.

Economie et tourisme

Un dialogue avec les entreprises et les agriculteurs (notamment sur le PLU)

Consultation systématique des entreprises et des artisans du village pour les travaux de la commune.

Défense d'une agriculture bio (marché du vendredi matin)

Office de tourisme : la compétence a été attribuée à la communauté de communes tout en maintenant notre hôtesse à son poste.





Vie du village

FCCR CHAMPION DISTRICT DES ALPES 2018 2019

En juin 2010 à l'aube d'une nouvelle saison de football devant un déséquilibre d'effectif, deux hommes passionnés, Roland Latil et Philippe Vial, respectivement présidents des clubs de Reillanne et Céreste ont associé leur compétence sportive pour créer une entité commune afin de dynamiser le football dans le secteur du Largue et l'Enchrême. Cette association « Football Club Céreste Reillanne » permet donc d'aligner dans le district des Alpes, 2 équipes seniors en catégorie PHB (promotion d'honneur) et 1^{ère} Division ainsi que des équipes de jeunes préfigurant de l'école de foot d'aujourd'hui.

Au fil des saisons le groupe a gagné en qualité et s'étoffe en effectif ; cela se traduit par une accession en PHA pour l'équipe 1 mais le manque d'expérience ne permet de rester à ce niveau de compétition. Néanmoins, la ténacité des dirigeants, la volonté des joueurs ont permis au club de parcourir les saisons avec des épisodes marquants : une remontée en PHA (élite du football alpin) que l'on ne quittera plus à ce jour, une demi finale de coupe des Alpes contre Sisteron pour l'équipe 2, un trophée du fairplay pour l'équipe 1 en 2016/2017, la deuxième place lors de la saison 2016/2017 en PHA, puis un 3^{ème} tour de coupe de France contre Olympique Menton (DH Régional) en début de saison 2017 lors duquel nos joueurs ont fourni un match d'une excellente qualité.

La saison 2018 s'ouvre comme chaque année par des matchs de coupe de France et des Alpes. Les résultats d'alors ne sont pas probants, l'équipe est en rodage. Le championnat de District 1 s'ouvre par une défaite à Vinon ; le moral est alors dans les chaussettes mais je retiens à l'issue du match la remarque d'un spectateur de la rencontre « *cette équipe de Reillanne/Céreste a du talent elle va faire son chemin* ». Il avait vu juste ce monsieur avec sa

casquette vissée sur le crâne pour atténuer le soleil. Lors de la dernière journée à Embrun sous une pluie battante, cette épopée se soldera par une victoire 7-2. Le parcours de cette équipe est remarquable : 15 victoires, 3 nuls et 4 défaites et une accession en division Régional 2 où les couleurs du FCCR seront présentes sur un périmètre géographique d'Avignon à Menton. Il faut souligner le comportement exemplaire des joueurs dont la correction et l'esprit sportif peuvent faire école.

Au-delà de ce résultat sportif il y a un club où on remarquera l'excellent trajet de l'équipe 2 qui a réalisé une première partie de saison sans faute et par un manque d'inspiration lors des dernières journées n'a pu atteindre la poule d'accession. En parallèle, les jeunes de la catégorie U19 ont aussi effectué une saison encourageante. Notre école de foot regroupe tous les mercredis et samedis 57 enfants à l'apprentissage du football qui sont accompagnés par les éducateurs G Cerulei, Y Perreau, P Sarrat, M Couteron, B Claeys. On les remercie pour leur implication.

Enfin, cette réussite c'est aussi le soutien des municipalités de Céreste et Reillanne, qu'il soit financier et/ou matériel, par la mise à disposition d'infrastructure sportive. Soulignons la présence des fidèles supporters qui par tous les temps sont présents pour apporter un soutien précieux à nos joueurs. Lorsque l'on regarde dans le rétroviseur on se doit de rendre hommage à nos anciens initiateurs et créateurs de notre club de football avec qui on partage aujourd'hui ce succès remarquable.

Alain Canu
secrétaire du FCCR





vie du village

LA MONTÉE, TOUT UN POÈME

De ce stade ouvert aux quatre vents,
De cette pelouse où se prolonge le Luberon
La jeunesse a marqué son temps
En honorant la mémoire des vieux crampons...
Par la magie d'un groupe de copains
Et le respect d'un sport bien établi
Deux villages par le ballon réunis
Ecrivent leur plus belle page d'une seule main
En décrochant leur billet synonyme d'ascension
Dans la cour des grands de la Région...
Yvon et tant d'autres creusant dans vos premiers sillons
L'avenir d'un club honnête et courageux,
Pouvez être fiers de vos rejetons
Qui n'ont jamais failli au plaisir du jeu...
De ce si beau chapitre à présent
Tirons la leçon qui s'impose d'un si joli talent,
Que si la valeur n'attend pas le nombre des années,
Les clubs eux, se forment et se fondent par l'empreinte
de ceux qui les créent...

Roland Latil

ALLEZ LE



Bonne route pour la suite





Vie du village

ASSOCIATION TAMBACOUNDA

Déjà vingt ans qu'un groupe de reillannais rejoint par la municipalité et l'école de Reillanne s'est engagé auprès des enfants de Tambacounda pour soutenir leur scolarité et démarrer des échanges.

Année après année, le partenariat est devenu plus ambitieux s'attelant à des réalisations de constructions de classes, forages de puits, création d'une bibliothèque, etc...

En 2019 le partenariat a décidé de s'investir pour la construction et l'équipement d'une cantine scolaire pour les 350 enfants de l'école maternelle, qui fait cruellement défaut.

Pour financer ce projet, nous avons décidé d'organiser pour la troisième fois une exposition d'œuvres vendues au profit du projet.

Soixante artistes motivés et généreux nous ont rejoints et nous les en remercions chaleureusement.

Merci aussi aux 480 visiteurs qui se sont déplacés et ont fait du projet une réussite puisque nous pourrions commencer la première tranche des travaux dès la rentrée scolaire.



Merci aux enseignantes de l'école de Reillanne et aux enfants pour leur visite.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation et le déroulement de l'exposition.

Nous envisageons un concert solidaire le 07/09/19 à la salle des associations avec des artistes de la région, vous en saurez plus sur notre page facebook. Tambacounda est identifiée comme une des régions les plus pauvres du Sénégal, nous sommes plus que jamais motivés pour aider cette communauté de 900 enfants à avoir accès à une scolarité digne et adaptée aux besoins des enfants.

Pour le bureau
Laurence Destombes

UN PETIT MOT POUR JOSS...



En 2016, la commune de Reillanne lui décernait la médaille de la ville après l'obtention d'une médaille de bronze lors des championnats du Monde de rollers en Chine.

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, Joséphine est une enfant de Reillanne. Elle a chaussé ses premiers rollers au sein de l'association reillannaise C2R dès 6 ans. Avec l'acharnement et la ténacité qui sont des traits de caractère prédominants chez Joss, elle accède tout au long de ces années aux podiums les plus prestigieux. Depuis le 26 avril 2019, jour où Joséphine Alliaud a été victime d'un grave accident lors d'une séance d'entraînement de roller, un véritable élan de solidarité et d'amitié s'est manifesté. « *Que pouvons-nous faire pour aider* » ? La question a été posée des centaines de fois avec gentillesse et sincérité. Plusieurs semaines après sa chute ayant entraîné des séquelles physiques graves, il a été décidé de créer l'association « Joséphine à venir ». Son objectif est simple : aider Joséphine à écrire une nouvelle page de sa vie en adaptant son futur (logement, voiture, poursuite des études...) face à la tétraplégie diagnostiquée par les chirurgiens du CHU de Nantes.

Pour faire un don vous pouvez adresser :

- Un chèque à l'ordre de « association Joséphine à venir » chez Florian Alliaud chemin de Plaine Parrière à Reillanne.
- un virement au crédit agricole.



vie du village

BIEN VIEILLIR PAR LE MOUVEMENT ET LA RELAXATION...

Du 15 mai au 12 juin, 5 séances de relaxation organisées et proposées par l'association Brain up, financées par la CARSAT et animées par Valérie Menucci ont eu lieu à la salle des fêtes.

Une douzaine de personnes ont répondu présentes ; elles ont été enchantées et ont reconnu avoir bénéficié d'un réel effet de détente, un bien-être corporel et une amélioration dans la gestion du stress.

Devant le succès de cet atelier, l'association propose un atelier mémoire, un atelier nutrition, un

atelier gestion du stress et un autre estime de soi. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie sur l'atelier de votre choix (nous vous informerons des futurs calendriers). Pour information, ces ateliers s'adressent aux retraités.

La municipalité et la commission vie sociale et solidaire encourageant et soutiennent cette initiative qui allie bien-être et vivre ensemble.

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé et qui se sont impliqués dans ce premier atelier.

OSER AUJOURD'HUI POUR RÉUSSIR DEMAIN

Que vous soyez étudiants, demandeurs d'emploi, en réinsertion ou en changement d'orientation professionnelle, Geneviève Tobie docteur en langue, littérature et communication, professeur de français à la retraite propose gracieusement ses services pour vous aider dans vos démarches afin de mettre en valeur votre potentiel social, professionnel, humain, culturel ainsi que vos savoirs faire et savoirs être.

Vous pourrez la rencontrer à partir du 18 septembre pour établir un bilan de compétences, construire un CV, répondre à une annonce, écrire une lettre de motivation, demander un stage, s'entraîner aux entretiens individuels des prépa concours, entrée grandes écoles et entretien d'embauche.

Elle sera disponible en mairie le mercredi matin de 9 h à 12 h. Pour prendre rendez-vous 09 53 61 18 50.

ATELIER PONCTUEL

Création d'ateliers ponctuels autour du chant, du corps et du mouvement, durant les périodes de vacances scolaires.

Circle song, chants du monde, jeux de rythme et de voix, improvisation, créations collectives.

Ateliers adultes.

Animatrice : Sandie Martinez ; chanteuse, conteuse, auteur compositeur et formatrice en expression vocale et scénique.

Si vous êtes d'ores et déjà intéressé, n'hésitez pas à me contacter

06 25 67 16 64

Site internet : farouchedevah.com



« HORS-LITS » CHERCHE APPARTEMENTS

Les 25 et 26 septembre aura lieu une nouvelle édition des « Hors-lits ». 4 spectacles de 20 minutes dans 4 lieux différents, chez l'habitant. Nous cherchons des « habitants accueillants » pour recevoir une performance. Contrairement à ce qu'on peut penser, il ne faut pas nécessairement un immense salon pour accueillir un hors lit chez soi.

Vous pouvez nous contacter à : « horslit.reillanne@gmail.com »



Vie économique et sociale



LA CARTE DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS, SCOLAIRES ET -26 ANS

A la rentrée 2019 l'ensemble des élèves provençaux, alpins et azuréens pourront bénéficier d'un abonnement unique pour les transports régionaux.

Cet abonnement « Zou études » leur permettra de bénéficier pour 9,20 € par mois des transports scolaires, interurbains, LER et TER de l'ensemble de la région PACA quel que soit le moment de l'année. Un tarif à

moitié prix de 4,60 € pour les familles les plus modestes (quotient familial inférieur à 700) et pour les familles nombreuses (à partir du 3^{ème} enfant) a été mis en place. « Zou ! Etudes » permettra aux jeunes de moins de 26 ans scolarisés, étudiants ou apprentis la possibilité de se déplacer toute l'année sur l'intégralité du réseau régional de transport ZOU !

RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger, pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) ; vous devrez présenter ce document, jusqu'à votre 25^e anniversaire.. L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



PETITS RAPPELS...

LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est un petit moustique tigré très agressif. Il est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses et se développe à proximité des habitations. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération. Faisons équipe avant qu'il pique : privons-le d'eau ! Bâchez, couvrez, videz !



RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

A la suite de la mise en place du répertoire électoral unique (REU) en janvier 2019, vous pouvez accéder à votre situation électorale directement en ligne à l'adresse <http://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/service-en-ligne-et-formulaire/ISE>. Ce téléservice vous permet notamment de vérifier la validité de votre inscription sur les listes électorales et d'avoir confirmation de l'adresse de votre bureau de vote.

Cette vérification permettra de corriger d'éventuelles erreurs ou omissions qui pourraient vous empêcher de voter lors des prochaines élections municipales en mars 2020. Si besoin, vous pouvez formuler une demande d'inscription sur les listes électorales via le site ou prendre contact avec la mairie.

FEUX DE FORÊT, LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

Nous vous rappelons que 1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence !

Les consignes pour prévenir les feux de forêts et s'en protéger :

Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue

Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture

Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie

Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision

Confiner-vous, ne fuyez pas, votre habitation est le meilleur abri



Agenda

Sortie Nature et Découvertes
Randonnées avec
Rando Reillanne
Rens. randoreillanne.jimdo

Présence du bus
LOGIAH
tous les 1^{er} jeudis du
mois
sur le marché

Don du sang
Prochaines collectes :
jeudi 23 août 2019
15h00 - 19h30 salle des fêtes

Concert avec
« Tambacounda »
samedi 7 septembre
salle des fêtes



Forum des associations
dimanche 8 septembre
9h à 13h
dans la cour de l'école

Salon des arts plastiques
« Terre de Luberon »
du 10 au 24 août

Randonnées avec
« Rando Reillanne »
tous les mardis matin et
vendredis à la journée
RDV sur la place à 7h30
Rens. 06 95 33 46 50
<https://randoreillanne.jimdo.com/>



« Parcours
Artistique »
tout le mois
d'août dans le
vieux village

Fête foraine
les 2, 3, 4 et 5 août
manèges, attractions, bals
*** Entourloup Family le 2**
*** Orchestre Charm le 3**
Concours de boules enfants
le dimanche



LES RESTAURANTS DU CŒUR

INSCRIPTIONS

Pour la Campagne Hiver 2018-2019

Si vous avez besoin d'une aide,
le Centre Itinérant se déplace
à REILLANNE
06 46 50 32 45

« Notion des paysages à
Reillanne »
avec l'association Mano
du 19 au 25 août
chapelle des Pénitents

Inscription école maternelle et
primaire en mairie
Pensez à vous munir de votre livret
de famille et d'un justificatif de
domicile

Nouveaux horaires de la Poste
(depuis le 3 décembre)
du lundi au vendredi
9h – 12h / 14h – 16h30
samedi
9h – 12h

Wendo
du 30 août au 1^{er} septembre
salle des Pénitents
samedi 21 septembre
salle des fêtes
infos et inscriptions
06 95 88 22 23

Vous avez 16 ans et +
Le basket vous intéresse ?
Rejoignez l'équipe au city stade le vendredi à 18 h 30





Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire	sur rendez-vous
Pierre Weber	Lundi et mardi 14 h-17 h 30
Muriel Lavault	sur rendez-vous
Lucien Silvy	sur rendez-vous
Francis Marguerite	sur rendez-vous

Mairie Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
Fax 04 92 76 44 59, mairie.reillanne04@orange.fr ou
com.reillanne@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi **8h – 12h et 13h30 – 17h30**
Mercredi et vendredi **8h – 12h**

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
merci de contacter le responsable des services techniques,
monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37
Email : tourisme@reillanne-en-provence.com
Site : www.reillanne-en-provence.com

Marchés hebdomadaires : tous les jeudis et dimanches
matin sur la place de la Libération ainsi que le poissonnier tous
les vendredis matin avec marché des producteurs et artisans
sur la place

Responsable marché pour les emplacements : Valérie
Cerulei (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque :

Mercredi 17 h – 19h et jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au
04 92 76 42 46 - Présidente Mme Angélique Pasternak

Assistante sociale : tous les mardis matin en mairie
sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous avec Madame Isabelle Conizio
04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1^{er} jeudi de chaque mois de
14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural et conseil pour la rénovation énergétique)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 15h30

juillet : mardis 16 et 30 et jeudi 18

août : mardi 6

septembre : mardis 10 et 24 et jeudi 5

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
samedi matin 8h30/12 h

Etat civil

Naissances

Ilann Terranova	18 avril 2019
Mylia Ansaldi Lejeune	27 mai 2019
Baptiste Ansaldi	12 juin 2019

Mariages

Yasmine Garouachi et Tristan Laterrot	11 mai 2019
Câtia Marçal et Laurent Teissier	20 juillet 2019

Décès

Robert Mallier	
Anke Haussler	2 juin 2019
Claude Grenut	15 juin 2019
Ginette Œuf	16 juillet 2019

Inhumations

Horaires de la Ressourcerie

- jeudi	9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi	16 h – 18 h
- Dimanche	10 h 30 – 12 h 30

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . Lafon-Camus Isabelle } 06 88 49 31 85
- . Massuco Audrey
- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97

Kinésithérapeutes :

- . Jean-Jacques Duconseille 04 92 76 66 14
- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Drévilon 04 92 72 71 86

Ostéopathes :

- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97
- . Besson Moïra 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 76 54 15

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompier 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17